

**M. Laprise:** Monsieur le président, de toute façon, j'allais terminer mes remarques, et lorsque nous reviendrons à l'étude du bill, article par article, je pense qu'à ce moment-là on pourra revenir dans le détail des sujets que nous voulons traiter. Et, à ce moment-là, je pense que si nous voulons faire des recommandations au très honorable premier ministre, qui nous a présenté cette résolution et qui nous présentera ce bill, qu'il serait dans l'ordre que nous puissions lui dire ce que nous attendons de cette réorganisation du gouvernement.

Alors, monsieur le président, je termine ici mes remarques sur le ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources. D'autres en ont fait au cours de la journée au point de vue de l'immigration, des faillites etc. J'ai voulu attirer l'attention sur l'organisation du ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources afin qu'on s'occupe plus activement de ce domaine de l'économie canadienne et qu'on y obtienne les résultats que les exploitants miniers, les ouvriers miniers, attendent de cette organisation, de ce ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources.

• (9.30 p.m.)

[Traduction]

**M. J. P. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques remarques sur le bill n° C-178. Après avoir entendu le premier ministre (M. Pearson) cet après-midi, lu le projet de loi et entendu d'autres députés, deux choses me semblent claires. On pourrait d'abord paraphraser l'expression forte employée il y a deux ou trois ans «stimuler les audacieux et éprouver les forts» en disant «diviser les ministères et confondre le public». Ce qui ressort nettement des remarques formulées cet après-midi et ce soir par les députés, c'est qu'ils veulent que le cabinet soit modifié pour répondre aux pratiques et aux exigences d'une société moderne.

Le premier ministre (M. Pearson) a dit assez justement, je crois, que les députés accueilleraient un changement qui, selon lui, assurerait une administration efficace. Toutefois, le problème qui se pose ici et la grande crainte qu'éprouvent beaucoup de députés de ce côté-ci de la Chambre lorsqu'ils envisagent ces changements c'est que le bill n'assurera pas un gouvernement efficace. Au contraire, il ne fera que disperser, disséquer et diviser toute activité que nous avons exercée jusqu'ici. Je mets en doute la déclaration du premier ministre pour qui il s'agit là d'un premier pas. S'il l'est vraiment, le bébé ne survivra pas au fouillis de malentendus et de confusion que provoquera ce bill.

[M. l'Orateur.]

En expliquant la question de Règlement qu'avait posée le député de Peace-River (M. Baldwin), le ministre du Revenu national (M. Benson) a parlé d'un brassage. C'est l'observation la plus juste que l'on puisse faire à propos de ce bill, je crois; il représente un remaniement. C'est un brassage que veut effectuer un gouvernement en quête de quelques directives pour remédier aux conditions qui ont régné en ces dernières années. Les députés veulent un changement. Je suis d'accord sous bien des rapports avec le député de Lotbinière (M. Choquette) à ce sujet.

Certains députés riront peut-être du genre de changement proposé, car il nous faut un conseil efficace de ministres et un gouvernement compétent qui tentent de coordonner l'activité de la Chambre et celle du pays. Comment pouvez-vous assurer une telle coordination alors que, de fait, vous divisez certains ministères dont nous avons parlé aujourd'hui. Je ne vais pas tous les mentionner, car un grand nombre de députés se sont prononcés sur ceux dont je voulais vous entretenir.

En ce qui concerne le ministère de la Justice, vous y trouvez un triumvirat. Nous nous souvenons tous de ce qui est arrivé aux Nations Unies lorsque Khrouchtchev en avait proposé un pour cet organisme. Une telle proposition souleva des problèmes de délégation de responsabilité et de mise en œuvre de programmes d'action. Je dirais avec tout le respect voulu que ces hommes qui formeront le triumvirat du ministère de la Justice n'en augmenteront pas l'efficacité. Il en résultera de la confusion en raison du manque de coordination et de directives chez les ministres qui vont s'occuper des questions relevant du ministère de la justice.

Vous avez déjà eu des débats au sujet de l'agriculture et c'est une question importante dans ma circonscription. Cette situation me touche particulièrement parce que le ministère de l'Agriculture et les problèmes de l'agriculture sont répartis entre le ministre de l'Agriculture (M. Green), le ministre des Forêts (M. Sauvé) et le ministre des Finances (M. Sharp). Nous avons une fois de plus, monsieur l'Orateur, une délégation de pouvoirs alors qu'un seul ministre avec une délégation de pouvoirs appropriée pourrait résoudre certains problèmes agricoles.

Le troisième problème a déjà été évoqué avec compétence ce soir par le député de Qu'Appelle (M. Hamilton). Je veux parler du conflit qui oppose le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dont la nomination est proposée et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Une des raisons qui m'a incité à prendre la parole ce soir, vaille que vaille, est la tentative du